

Eugène Le Roy Républicain, franc-maçon, anticlérical

sous la III^{ème} République

Un homme profondément périgourdin

L'écrivain Eugène Le Roy (1836-1907), d'origine bretonne, est né et a vécu la majeure partie de sa vie dans ce Périgord encore très fermé de la seconde moitié du XIX^e siècle. Parmi ses œuvres, tout le monde connaît au moins *Jacquou le Croquant*, célèbre roman à l'étonnante longévité éditoriale, à partir duquel Stellio Lorenzi a réalisé une remarquable série télévisée en 1969. Récemment, Laurent Boutonnat en a fait un film qui n'a pas su faire ressortir le drame social qui se joue dans le roman. Mais si l'on connaît bien l'histoire de ce jeune paysan périgourdin et ses démêlés avec la noblesse revancharde sous la Restauration, connaît-on pour autant son auteur, dont les intentions étaient profondément républicaines ? Sait-on qu'il fut, bien que tardivement¹ un auteur fécond : *Le Moulin du Frau*, *Mademoiselle de La Ralphie*, *La Main de Cire*, *Les Gens d'Auberoque*, *La Légende de Sauveboeuf*, *Nicette et Milou*, *L'année rustique en Périgord*, *Au pays des pierres* (recueil de quatre nouvelles), *La Damnation de Saint Guynafort*, *L'Ennemi de la Mort*, ainsi qu'un certain nombre d'autres romans et d'études historiques comme *Études critiques sur le christianisme* (1086 pages manuscrites).

Eugène Le Roy est né le 29 novembre 1836 au château de Hautefort en Dordogne où ses parents sont "gens de maison", selon l'expression de l'époque. Les Le Roy sont au service du baron Ange Hyacinthe Maxence de Damas de Cormaillon (1785-1862), époux de Charlotte de Hautefort qui lui amène en dot son splendide château bâti sur celui du troubadour Bertrand de Born. Cette famille fait partie de la haute noblesse française ; le baron a été ministre de Louis XVIII, de Charles X et un temps le précepteur du comte de Chambord que les légitimistes voulaient faire monter sur le trône en 1873. Les Le Roy ne peuvent garder leurs enfants au château et les mettent en pension chez des fermiers aisés résidant à proximité du bourg de Hautefort. Eugène passe alors son enfance au contact des gens simples, de leur langue d'oc et de cette belle campagne périgourdine qui servira de cadre à tous ses romans. Il approche les "messieurs" du château sans toutefois les côtoyer, les hiérarchies sociales étant encore très marquées dans ce Périgord encore ancré dans des traditions d'ancien régime.

Après une scolarité sans histoire à l'école du village, il est envoyé dans un collège religieux de Périgueux en 1847. Ses parents, avec les encouragements du baron et du curé de Hautefort le destinent au séminaire. Mais en 1851, en raison de son incrédulité native, il quitte cette école, où il a pourtant obtenu quelques prix d'excellence, et se retrouve commis épicier à Paris pendant trois ans. A dix-huit ans, il s'engage dans l'armée d'Afrique ; il y gagne des gallons de brigadier en 1856, puis il participe à la campagne d'Italie durant laquelle il est dégradé pour indiscipline. Il regagne la vie civile en 1860 et dans la même année prépare et réussit le concours des contributions. Il exerce le métier de percepteur pendant plus de trente ans principalement en Dordogne, et quelques temps dans le Gard et en Gironde. En 1870, il

¹ Il a 55 ans à la publication de son premier roman.

s'engage à l'appel de Gambetta comme volontaire pour la guerre contre la Prusse et revient, ulcéré par l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine.

Le Roy, la Franc-Maçonnerie et l'anticléricalisme.

Le franc-maçon

Au retour de l'armée, Le Roy, jadis destiné à la prêtrise, est devenu définitivement républicain, libre-penseur et anticlérical ; il s'élève désormais contre le gouvernement impérial, le cléricalisme et les préjugés de caste. Mais il n'est pas prêt à rejoindre la Franc-Maçonnerie du Grand Orient de France. Sans doute cette institution ne lui convient-elle encore ni politiquement, car elle est sous tutelle impériale, ni philosophiquement, car elle ouvre ses travaux sous les auspices du Grand Architecte de l'Univers et ses membres sont tenus de croire en Dieu et en l'immortalité de l'âme.

Le 14 juin 1877, il se marie civilement à Jumilhac avec Marie Peyronnet, une modeste employée des Postes. Ce mariage provoque un scandale d'autant plus grand que depuis 1874, le couple a un fils non baptisé. Le mariage civil soulève encore l'indignation des milieux catholiques à cette époque et il équivaut à un acte anticlérical, voire même politique. Tout cela n'est guère surprenant, Le Roy est un libre-penseur mais c'est aussi un républicain radical, un "démoc-soc" de 48, lecteur de Proudhon, ardent partisan de Gambetta avant que celui-ci ne s'engage dans la voie opportuniste, c'est-à-dire modérée. La ligne de Le Roy est alors celle de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! », et son idéal est proudhonien : « une collectivité de petits propriétaires et d'ouvriers, individuellement libre et socialement unis par une réciprocité de services, échangeant leurs produits selon la justice, c'est-à-dire au juste prix, travaillant tous et retirant tous le produit exact de leur travail... ».

C'est précisément en cette année 1877 qu'il se décide à rejoindre la Franc-Maçonnerie positiviste à Périgueux. Le 14 juin, le F. : Secrétaire des *Amis Persévérants et l'Étoile de Vésone Réunis*, Loge créée en 1857, adresse la demande d'admission de Le Roy au Grand Orient de France. Le choix de cette date ne doit rien au hasard. A partir de 1860, l'évolution politique et religieuse de l'Empire suscite une forte poussée d'anticléricalisme et même d'anticatholicisme. Les Loges recrutent dans la petite et moyenne bourgeoisie et commencent à réclamer la liberté de pensée. Les jeunes républicains, surtout radicaux ou radicalisants, médecins, avocats, professeurs, pharmaciens, fonctionnaires entrent massivement au Grand Orient de France, seul lieu de relative liberté où l'on peut parler de politique et de religion sans grand risque. Ces jeunes Maçons réclament la liberté politique et religieuse pour tous, conformément aux principes de 89. Mais le Grand Orient est encore majoritairement déiste. Depuis 1849, les Constitutions font obligation de croire en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Au Convent de septembre 1877, dominé par les républicains, l'obligation de croire en Dieu tombe au profit de la liberté absolue de conscience. C'est à ce moment-là que Le Roy sollicite son admission.

Mais depuis 1876, Le Roy figure sur la liste rouge des fonctionnaires républicains de la Dordogne, eu égard à ses prises de position politiques. En juin 1877, sur les conseils du duc de Broglie, Mac-Mahon dissout la Chambre et organise de nouvelles élections. Pour avoir quelques chances de l'emporter face à la montée des "Rouges", le Parti de l'Ordre révoque ou

déplace plusieurs milliers de fonctionnaires républicains, dont soixante-dix-sept préfets, destitue trois mille maires et adjoints, dissout six cent treize conseils municipaux, fait fermer des débits de boisson, des cercles, poursuit les journalistes hostiles au gouvernement, ferme un nombre important de Loges maçonniques². Le Roy ne peut donc être initié car le ministre de l'Intérieur, le périgordin Oscar Bardy de Fourtou, fait fermer la Loge de Périgueux. Dans la Loge des *Amis Persévérants*, on se moque ouvertement de la religion, on ne jure plus sur les évangiles et on initie même les athées. Ces prises de position ont provoqué la rupture entre le Chapitre et la Loge.

Le 4 octobre 1877, Le Roy est révoqué par son ministre Eugène Caillaux³, mais cette persécution politique dont il fait l'objet et l'aversion que le Parti de l'Ordre nourrit envers les Francs-Maçons n'ont pas entamé sa détermination. La Loge étant fermée jusqu'au 27 décembre 1877, ce n'est que le 11 janvier 1878 qu'il est initié. Il accède au grade de Compagnon le 28 octobre 1878, et au grade de Maître en 1888 à Bordeaux, à la Loge *Française d'Aquitaine*⁴. Il n'est réincorporé dans l'administration que le 28 août 1878, après avoir lui-même plaidé sa cause auprès du nouveau ministre des finances, le centriste de gauche Léon Say.

Le changement dans la philosophie du Grand Orient a été précipité par les luttes électorales entre républicains et conservateurs d'une part, et par le redoublement de l'hostilité que le cléricanisme nourrit envers la Maçonnerie d'autre part. A Périgueux *Les Amis Persévérants* se réjouissent de ce changement et en 1879 un ami de Le Roy écrit : « [...] le Grand Architecte de l'Univers ne préside plus à notre œuvre. Le temps n'est plus aux formes timides de la religion sous lesquelles elle se couvrait avec crainte⁵ ».

L'écrivain

C'est à partir de ce moment que Le Roy débute sa carrière d'écrivain. De 1879 à 1885 il publie une série d'articles aux titres ronflants dans plusieurs journaux de *Le Réveil de la Dordogne*, journal républicain dont les collaborateurs sont quasiment tous francs-maçons : "Les Pèlerins modernes" ; "La bourse ou la vie éternelle" ; "La fin d'un miracle" ; "Les bergers galeux" ; "Les Papes-rois" ; "Un Drôle de saint" ; "Commentaires d'un mécréant" ; "Défense du mariage civil", "La conspiration royaliste" etc... Deux exemples suffiront pour montrer que l'anticléricalisme de Le Roy, loin d'être simplement viscéral, est nourri par l'actualité et les nombreuses discussions politiques qui alimentent les débats dans les Loges.

Le 19 octobre 1879, dans un article intitulé "Les Papes Rois", il s'attaque à Mgr Freppel, alors évêque d'Angers : « Ces évêques ont toujours le mot pour rire : Mr Freppel a découvert, récemment, que la volonté de la providence était qu'il y eut un gouvernement papal, afin de conserver le dépôt des saines doctrines gouvernementales de la morale, et pour servir d'enseignement au peuple. Eh ! mais dites donc, évêscope, si cela entraine dans les vues de la providence, pourquoi donc a-t-elle laissé périr le pouvoir temporel des papes⁶ ? » Freppel en effet est un ultramontain tellement zélé qu'il inquiète même le Vatican par ses allures batailleuses ; également député, il ferraille sans cesse contre la République en réactionnaire

² Dominique Lejeune, *La France des débuts de la III^e République 1870-1896*, Armand Colin, 2004, p. p. 44.

³ Eugène Caillaux est sénateur de la Sarthe. Passé du centre gauche au centre droit, il craint le triomphe des menées "révolutionnaires" des radicaux. C'est le Père de Joseph Caillaux, le concepteur de l'impôt sur le revenu.

⁴ Guy Penaud, *Histoire de la Franc-maçonnerie en Périgord*, Fanlac, 1989.

⁵ *Le Réveil de la Dordogne* du jeudi 24 juillet 1879.

⁶ *Le Réveil de la Dordogne*, dimanche 19 octobre 1879, Archives Départementales de la Dordogne.

fougueux qui se situe à l'extrême droite de la Chambre. Il s'oppose aux lois Ferry sur l'enseignement primaire et secondaire et au rétablissement du divorce. Il est l'avocat fervent de la cause monarchiste et défend âprement les intérêts religieux qu'il déclare incompatibles avec les lois de la République. Pour ce remuant évêque, la république doit disparaître et pour cela, pense-t-il, il ne faut surtout pas séparer la politique de la religion. Dans cet article, Le Roy condamne catégoriquement le rejet des institutions de la société moderne que Freppel prononce en pleine cathédrale d'Angers en 1879 « [...] et dont le discours, monté de ton à la façon d'une déclaration de guerre, parut la plus grave attaque du haut clergé français contre le nouveau gouvernement républicain⁷ ».

Le 26 décembre 1885, Le Roy publie "La conspiration royaliste", article dirigé contre les menées du comte de Paris, prétendant après le décès du comte de Chambord : « Elle existe, cette conspiration ; elle a pris corps. Les journaux officieux des princes d'Orléans ont parlé de la « pensée dirigeante », euphémisme ingénieux qui signifie : le comte de Paris. Les candidats royalistes, pressés par l'évidence, en laissent échapper çà et là l'aveu que *L'Écho*⁸ naïf reproduit pour notre édification. Elle existe, elle est avérée, avouée et bénie par les prêtres. Les grands vicaires s'en mêlent ; les clients de *L'Univers*⁹ font assaut d'imagination pour inventer un moyen céleste de tripoter les suffrages et les neuvaines, et les prières ont commencé. Que veulent ces revenants de l'ancien régime, nobles, bourgeois renégats, prêtres oublieux de leur origine populaire ? Pour le moment, ils se bornent à aspirer à la direction des affaires de la République mise à mal par les opportunistes¹⁰, disent-ils : c'est leur mot d'ordre. Une fois la majorité à la chambre ce serait autre chose : ils seraient là un tas de gens avides, habiles, affamés, forts en cautèle, sans scrupule, qui aidés de leurs estafiers auraient tôt fait d'assassiner la République¹¹ ».

Ce sont évidemment les positions républicaines relayées par les Loges qui sont exprimées dans les articles de Le Roy. Quant à ses prises de position anticléricales, elles culminent en octobre 1880 avec son engagement à l'Union Démocratique de Propagande Anticléricale qui regroupe de nombreux francs-maçons à la charnière de l'opportunisme et du radicalisme, qui gravitent autour de Gambetta. Victor Hugo, qui n'est pas franc-maçon et Louis Blanc qui l'est, sont les deux présidents d'honneur de cette association. Garibaldi en fait partie. En mai 1881, Victor Schœlcher, également membre, préside le congrès anticlérical qui s'ouvre au siège du Grand Orient de France. Il y constate le recul des croyances et affirme qu'il faut enrayer le cléricisme pour que triomphent les « doctrines de la libre pensée fondées sur la raison et la science ». C'est aussi le combat de Le Roy qui préconise l'instruction gratuite et laïque et qui combattra toute sa vie contre les tentatives « d'émasculatation de la conscience par les prêtres¹² ».

Le ton de tous les romans de Le Roy n'est donc guère surprenant. *Le Moulin du Frau* en 1891, premier roman qu'il a commencé à écrire à Bordeaux en 1880, moins violemment anticlérical que ses articles, n'en est pas moins leur prolongement ; c'est une

⁷ Frédéric Loliée, "Mgr Freppel", *La Nouvelle revue*, 1879, p. 397.

⁸ *L'Écho de la Dordogne*, Périgueux.

⁹ Le journal dont Louis Veuillot était le rédacteur en chef de l'Univers ; ce quotidien a été le media du parti ultramontain et défendait avec fougue le dogme de l'infailibilité pontificale.

¹⁰ Les modérés, « républicains de gouvernement » que les radicaux baptisèrent « opportunistes », entendaient sérieusement aussi limiter les réformes.

¹¹ *L'Avenir de la Dordogne*, du samedi 26 septembre 1885.

¹² Eugène Le Roy, *Études critiques sur le christianisme*, éditions de La Lauze, 2007, p. 371.

véritable leçon de radicalisme appliqué à l'usage des campagnes et un pamphlet contre la petite bourgeoisie et le clergé bonapartistes. Il atteint la gloire littéraire avec *Jacquou le Croquant*. L'histoire de ce petit paysan n'est pas une simple œuvre de fiction : au travers du combat que Jacquou mène pour venger son père mort aux galères par la faute du comte de Nansac, c'est la République, étouffée par quinze années de Restauration (1815 – 1830), qui est vengée. Jacquou compte bien chasser les royalistes qui ont voulu effacer l'épisode révolutionnaire et restaurer l'Ancien Régime et ses privilèges.

Le Roy ne cesse d'écrire jusqu'à sa mort des romans souvent noirs, *Nicette et Milou*, *Mademoiselle de la Ralphie*, *l'Ennemi de la mort* surtout, écrit après la mort de son fils, étudiant en médecine à Bordeaux. Il y dénonce toujours et encore l'injustice, les préjugés de caste, la superstition, les jésuites, les nobles, et les bourgeois qui ont renié la Révolution dont ils avaient pourtant été les instigateurs. La devise de la République y revient sans cesse, c'est aussi celle des Francs-Maçons : Liberté, Égalité, Fraternité.

Le Roy a laissé à ses enfants un testament philosophique poignant, rempli de ces principes que l'on dit aujourd'hui surannés, mais qui mériteraient pourtant une rapide réhabilitation : « Il faut marcher dans la vie, droit devant soi, comme une épée. Que l'honnêteté et la probité la plus scrupuleuse préside à tous vos actes. Ne passez pas légèrement sur un préjudice causé à autrui quelque mince qu'il soit, mais réparez-le. La chose est elle-même peut-être de peu d'importance, mais ce qui est grave, c'est de se familiariser avec l'injustice. Ne vous laissez jamais aller à l'envie ou à la convoitise : ce qui n'est pas à nous doit être comme s'il n'existait pas ».

Conclusion :

Le Roy n'est pas un simple chroniqueur de campagne, comme il se définissait lui-même, c'est avant tout un homme engagé aux convictions politiques radicales, fortes et sincères. Dès 1848, le député de la Dordogne Ledru-Rollin milite comme Proudhon pour une société de petits propriétaires indépendants ; il est alors le principal dirigeant des démocrates socialistes et le premier homme politique à se revendiquer du radicalisme. A sa suite, Gambetta incite les républicains à s'appuyer sur les campagnes pour construire la République des paysans. C'est ce rêve que caresse Le Roy dans *Le Moulin du Frau* au travers de l'histoire des Nogaret, famille de meuniers paysans, démocrates et socialistes. En 1914, le député Yvon Delbos qui représente le radicalisme de gauche en Dordogne dira, à propos de Le Roy : « La République de ses rêves est une démocratie terrienne où les hommes mèneraient, au contact du sol nourricier, la vie simple, honnête et pure du meunier Nogaret. Au culte de la nature, il ajoutait celui de la raison... C'est de l'humanité qu'il attendait la délivrance de l'humanité elle-même. Jacquou le Croquant n'est pas simplement un incendiaire qui fait flamber le repaire de ses bourreaux, c'est aussi un Prométhée en blouse dont la torche symbolique éclaire la route ouverte à l'effort et au progrès humain ».

Richard Bordes